

6 épreuves à l'automne 2017

Valdelancourt

08 octobre 2017

Contact : Laurent NAULOT,
Mairie 52120 VALDELANCOURT

☎ 06 81 96 65 69 - laurent.naulot@orange.fr

Règlement à l'ordre de : Association de chasse

	DISTANCES	DEPARTS
Jeunes 6-11 (2011-2006)	2 km	14h
Jeunes 12-15 (2005-2002)	4 km	14h30
Distance XS (2003 et av)	4 à 6 km	15h
Distance S (2001 et av)	10 à 13 km	15h

Chaumont

15 octobre 2017

Lieu : Lycée Agricole E. Pisani (Choignes)

Contact : OMS, 1 rte de Brottes 52000
CHAUMONT

☎ 03 25 03 63 26 -

Bricon

29 octobre 2017

Contact : Thierry VOIRIN, 4 rue de Chateauvillain
52210 BRICON

☎ 07 86 56 11 39 - nathathier@orange.fr

Suzannecourt

05 novembre 2017

Lieu : Salle des fêtes

Contact : Poissons Tri, 4 lot. Du pré Mahet
52300 FRONVILLE

☎ Marceline : 06 63 68 63 39

ou Denis : 06 88 36 32 32 -

bruno.jeanson@gan.fr

Dampierre

19 novembre 2017

Contact : Richard SAMOUR,

6 rue de l'hippodrome 52000 CHAUMONT

☎ 06.13.63.58.51 - richard.samour@laposte.net

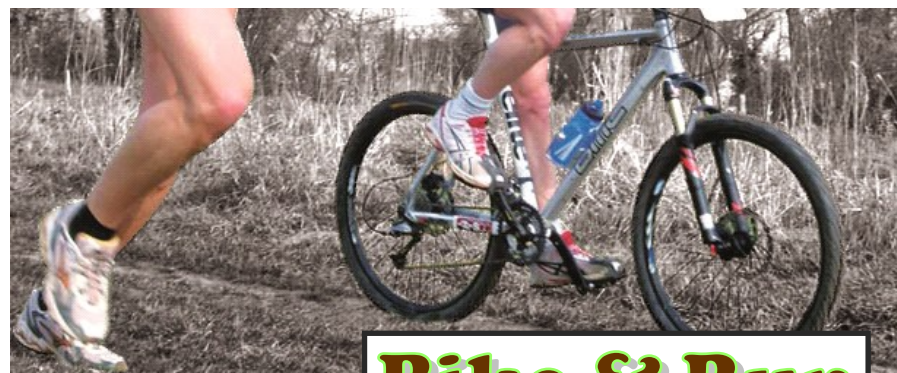
Saint-Dizier

26 novembre 2017

Lieu : parcours de santé du Vert Bois, gymnase
Pergaud

Contact : Thomas COMPTDAER - 7 rue du Colonel
Raynal 52100 SAINT-DIZIER

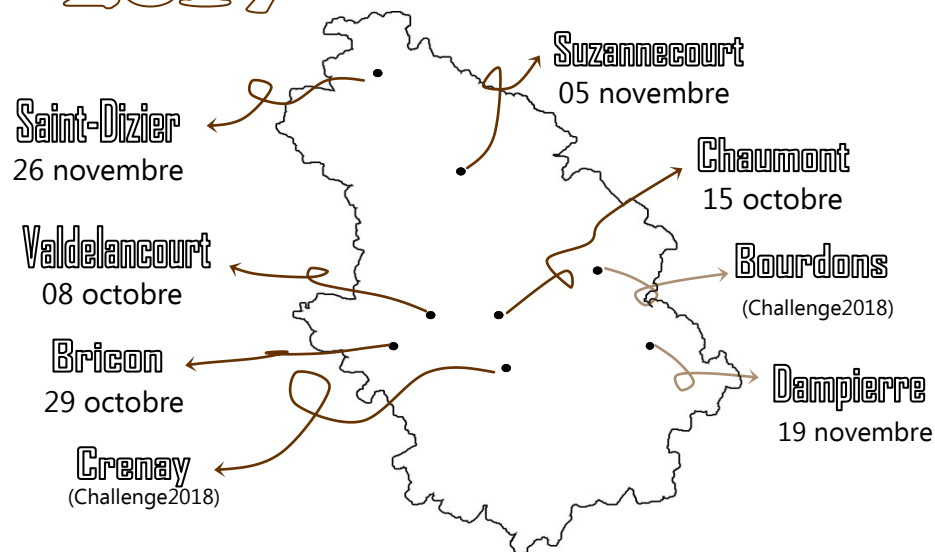
C
h
a
l
l
e
n
g
e



Bike & Run

2017

H
a
u
t
-
M
a
r
n
a
i
s



Jeunes (2011-2002)

2 à 4 km 14h

Distance S « Challenge » (2001 et av) 10 à 13 km 15h

Distance XS « Découverte » (2002 et av) 4 à 6 km 15h

Une organisation du Comité Départemental Haut-Marnais de Triathlon avec le concours de

Bulletin d'inscription équipe

Epreuve :

- Valdelancourt Chaumont Bricon Suzannecourt
 Dampierre Saint-Dizier

- Course : Distance XS (2003 et avant) Distance S (2001 et avant)
 Jeunes 6-11(2011-2006) Jeunes 12-15 (2005-2002)

Equipier n°1:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail (obligatoire) :

Adresse :

Licencié FFTRI « Compétition » n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » (Certificat médical « **pratique du B&R en compétition** »

de moins de 1 an, et **Pass Compétition**

Equipier n°2:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail (obligatoire) :

Adresse :

Licencié FFTRI « Compétition » n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » (Certificat médical « **pratique du B&R en compétition** »

de

TARIFS (par concurrent) : **Distance XS** **Distance S**

Jeunes

Licenciés FFTRI « Compétition » : 5€ 8€
2€

A RENVoyer avec le règlement + le certificat médical + le Pass Compétition (non licenciés) + l'autorisation parentale (pour les mineurs) à : **adresse et ordre du chèque au verso.**

REGLEMENT

Article 1 : Ce Challenge est organisé par le Comité Haut-Marnais de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike and Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run ou de la course à pied et du VTT en compétition, de moins de 1 an à la date de l'épreuve (conservé par l'organisation, photocopie acceptée). L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile, les licenciés FFTRI « compétition » sont couverts par leur licence, les non-licenciés et licenciés FFTRI « loisir » sont couverts par la souscription du Pass-Compétition.

Article 2 : Le Challenge se dispute sur « Distance S » et « Jeunes » et comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte. Il récompense les équipes vainqueurs des catégories suivantes :

- Cadet, Junior, Senior, Vétérans pour les épreuves « Distance S » (**cat. 2017**)

2001/2000 99/98 97/78 77 et av

- Mini-Poussin, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime pour les Jeunes (**cat. 2016**)

2010/2009 2008/2007 2006/2005 2004/2003 2002/2001

Lorsque les deux concurrents sont de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie du plus âgé (sauf pour le cas d'un vétérans et d'un plus jeune, l'équipe étant classée en Senior) (pas plus d'une catégorie d'écart pour les épreuves Jeunes)

Article 3 : Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 4 : Il est vivement conseillé que **les 2 équipiers portent une tenue identique.**

Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les **5 meilleurs résultats** par addition des points obtenus sur chaque épreuve. Seront récompensées les équipes ayant effectué au moins 3 épreuves.

Article 6 : En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, le nombre de victoires puis le meilleur 6^{ème} résultat est pris en compte.

Article 7 : Les récompenses du Challenge (lots et trophées) seront décernées lors d'une cérémonie qui se tiendra **en décembre** à Chaumont

Article 8 : Le règlement de la FFTRI est en vigueur sur ces épreuves. Port du casque homologué obligatoire pour les 2 équipiers, 1 VTT en bon état par équipe. **Pour les courses XS et S :** départ du coureur qui effectue une boucle de 400 à 600 m et touche le dos de son équipier pour lui donner le départ au retour dans la zone de transition. Tous les VTT seront rangés au centre de la chaussée. Le premier relais ne peut pas se faire dans les 100 premiers mètres après la zone de transition.

Pour les courses Jeunes : départ du coéquipier à VTT 10s avant celui du coureur.

Passage groupé (contact physique) à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée groupée des 2 équipiers obligatoires. **L'accompagnement d'un concurrent et l'échauffement sur le parcours sont interdits pendant les courses sous peine de disqualification.**

Toute réclamation devra être adressée au Comité Départemental (26 av Victor Hugo 52000 CHAUMONT) dans les sept jours suivants l'épreuve concernée.

Article 9 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1^{er} : 100 points

2^{ème} : 90 points

3^{ème} : 85 points

attribution des points du dernier lors d'un abandon

4^{ème} : 82 points

5^{ème} : 80 points

6^{ème} : 79 points etc....